

L'écho communal

Administration Communale d'Aubange

N°27 juin 2012

Printemps 2012



Page 13 : Activité jeunesse été 2012



Page 4 : In mémoires Damien HENRYON

L'Echo Communal
juin 2012

Editeur responsable
Christian BINET

Rédaction

Jean-Paul DONDELINGER
Tomaso ANTONACCI
Christian BINET
Hervé SPOIDEN
Jean-Paul DAUVENT
et les intervenants :
institutions fédérales,
club et associations

Graphisme

Hervé SPOIDEN

Photos et illustrations

Hervé SPOIDEN
Simon Schmitt
Banque d'image de la
Région Wallonne

Imprimeur

Imprimerie Lorgé



Avis : Extrait du règlement général de police	2
Editorial : André LAMBERT, Président du C.P.A.S.	3
In memoriam : En mémoire de Damien HENRYON	6
Mobilité : Les amis du rail	7
Société :	
Service Accueil et Prévention, IDÉES REÇUES	9
Sports :	
Je cours pour ma forme	10
Initiation et perfectionnement, Marche Nordique / Nordic Walking	11
Jeunesse / Enseignement	
Ecole communale d'Aubange, jumelage avec l'école communale de Trier-Zewen	11
Activités Jeunesse été 2012	13
Nos écoles communales	19
Culture / Evénement :	
Les estivales du commerce 2012	20
Wallonie Week-end Bienvenue Aubange 2012 : un chouette week-end malgré une météo contrariante...	21
InnovAubange 2012	
Salon International de l'Invention, la Création et l'Expérimentation	23
Journée du fer du samedi 5 mai, Halanzy, organisée par « la Mine Hier »	23
ne des vacances de pâques	27
Politique :	
Conseils communaux des 30 janvier, 27 février et 26 mars 2012	26
Etat civil	27

Modification de l'article 5.1.18 du Règlement Général de Police du 8 novembre 2010.

TOUT PROPRIÉTAIRE OU DÉTENTEUR D'ANIMAUX



1. de les empêcher de souiller les murs, façades, étalages, terrasses, véhicules, accotements et trottoirs,...;
2. de les empêcher d'effectuer leurs besoins sur l'espace public ou en tout autre endroit non prévu à cet effet;
3. En cas de non respect du paragraphe précédent, le propriétaire ou détenteur de l'animal est tenu de ramasser les déjections et de remettre sans délai les lieux souillés en état de propreté, sans préjudice des poursuites dont il peut faire l'objet.
4. Par ailleurs, toute personne accompagnée d'un animal domestique doit être munie du matériel nécessaire au ramassage des déjections de l'animal et doit pouvoir le présenter à la première demande des agents de police compétents et des agents communaux mandatés par le Collège communal.



B E L L E V U E

Quel avenir pour le site de Bellevue ? Cette question, je me la suis souvent posée au cours des dernières années (cfr l'Écho communal de décembre 2008 et de janvier 2011). Je reviens à nouveau sur le sujet aujourd'hui.

Si l'on suit le cheminement depuis 2008, on pourra constater que les réponses se précisent et que l'avenir paraît plus serein. Que ce soit le projet de maison de repos, ou celui de maison médicale, les dossiers connaissent une évolution lente... mais favorable.

En ce qui concerne la maison de repos, c'est en 2008 que le projet a véritablement démarré, avec le C.P.A.S. comme maître d'œuvre. L'importance du dossier, la lourdeur des procédures administratives, ... font que 4 années se sont écoulées, avant que l'évolution ne se fasse plus concrète.

A ce jour, nous venons de franchir une étape importante, puisque l'adjudication des travaux vient d'être décidée lors du Conseil de l'Action Sociale de ce 23 mai 2012. Reste à Madame la Ministre Eliane TILLEUX à apposer sa signature sur le dossier final et à faire libérer un premier subsidé de 3.340.000 € qui financera partiellement la phase I des travaux. Une deuxième tranche de subsidé d'un montant équivalent suivra en 2013.

Si aucun événement fâcheux ne vient troubler cette dernière phase administrative, le début des travaux pourrait encore être envisagé cette année.

La Maison de Repos pourra accueillir, rappelons-le, 90 pensionnaires en chambres individuelles. 16 lits seront réservés à des personnes désorientées, dans un cadre approprié. Un accueil

de jour sera également organisé pour 10 personnes qui seront amenées chaque matin, prendront leurs repas, participeront à des activités choisies, pourront éventuellement bénéficier de soins et seront raccompagnées chaque soir chez elles.

En ce qui concerne les soins médicaux assurés à Bellevue dans le bâtiment existant, l'offre se complète petit à petit. À côté du service prises de sang et kinésithérapie, des consultations sont assurées en orthopédie, rhumatologie, oto-rhino-laryngologie et depuis quelques mois, en pédiatrie.

Nous voulons également répondre à un souci bien légitime de la population, à savoir la pénurie qui se précise, de médecins généralistes. C'est dans cet esprit que nous souhaitons développer une maison médicale constituée d'une équipe pluridisciplinaire où collaborent médecins généralistes, nutritionniste, infirmiers, kinésithérapeutes et autres partenaires de la santé tels que tabacologue, alcoologue, maison du diabète, service d'accueil et de prévention (assuétudes et toxicodépendances).





Actuellement, des consultations de médecine générale sont assurées tous les jours ouvrables de 9 H à 11H et de 14H à 16H et sur rendez-vous après 16H (tél le matin au 063 / 37 20 90)

L'objectif final de la maison médicale, c'est d'assurer une permanence de soins, au moins dix heures par jour du lundi au vendredi, en assurant un accueil de qualité des demandeurs de soins, sur place ou par téléphone ; c'est assurer le suivi individuel

et pluridisciplinaire à long terme du patient, grâce à la tenue d'un dossier de santé individuel (DMG) ; c'est également de développer un programme non seulement curatif mais également préventif en promotionnant la santé de façon collective, en favorisant des actions ciblant notamment les mauvaises habitudes alimentaires, les consommations d'alcool, tabac, boissons énergisantes, drogues, et tous les comportements à risques.

Enfin, la maison médicale est intégrée au fonctionnement du réseau médical local tel que nous le connaissons actuellement, notamment par la participation aux rôles de garde organisés par les cercles de médecine générale.

BELLE-VUE

MAISON MEDICALE MÉDECINE GÉNÉRALE

Tél.: 063 / 37 20 97 ou 0489 / 910 022

Le lundi et vendredi
de 9h à 11h et de 15h à 16h

Mardi de 9h à 11h et de 14h à 16h

Mercredi de 9h à 11h et de 14 à 15h30

Judi de 9h à 11h et de 13h30 à 15h

tous les jours sur rendez-vous

De 16h30 à 18h

Pour les rendez-vous,
téléphonez le matin
au tél.: 063 / 37 20 90

ASSOCIATION BELGE DU DIABÈTE

Tél.: 084/41.23.41

Permanences conseils :
diététicienne agréée,
Infirmière
en diabétologie,

POLYCLINIQUE

Prise de rendez-vous :

tél.: 063 / 37 20 90

du lundi au vendredi de 8H30 à 12H

SERVICES

CONSULTATIONS :

**Pédiatrie, Orthopédie,
Rhumatologie,
Oto-rhino-laryngologie.**

PRISES DE SANG :

Du lundi au vendredi
de 7h30 à 9h30

C K B

CENTRE KINERGIE BELLE-VUE

Tél.: 063 / 37 20 88

du lundi au vendredi
de 8H à 21H sur rendez-vous.

**Kinésithérapie, Ostéopathie,
Espace, Belle-ligne**

Fitness Center «Santé 2000», plaque vibrante
« Fitvibe », endermologie, lipomassage,
hydrojet, pierres chaudes, massage
aux huiles essentielles





C P A S

Centre Public d'Action Sociale

En période de crise comme nous en connaissons une actuellement, qui touche des catégories sociales de plus en plus larges, la sensibilité des gens, voire leur exaspération à l'égard du fonctionnement des institutions est très souvent perceptible.

S'il est une administration dont le rôle en période dépressive est essentiel, c'est bien le C.P.A.S. Son action, parfois mal comprise ou mal ressentie par beaucoup de nos concitoyens, mérite quelques éclaircissements.



Le Centre Public d'Action Sociale est régi par la Loi Organique du 8 juillet 1976. L'Art. 1^{er} est explicite : « Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine. » Cette aide sociale peut se concrétiser sous différentes formes : aides alimentaires, aides médicales, aide à la gestion budgétaire,



Les financements qui permettent au C.P.A.S. de remplir son rôle, sont accordés par l'Etat fédéral, la Région wallonne et la Commune.

Les conditions d'aides financières sont strictement définies par la législation et ne permettent aucune interprétation, donc aucun passe-droit.

Toutes les aides financières qui sont accordées doivent être justifiées de manière très rigoureuse. Des enquêtes sociales sont menées minutieusement par un(e) assistant(e) social(e). Des preuves attestant de la situation précaire des personnes sont réclamées et doivent permettre au Conseil de l'Action Sociale, de prendre la décision d'aide la mieux adaptée aux besoins.

Le revenu d'intégration sociale (R.I.S.) octroyé aux personnes sans revenus qui remplissent une série

de conditions fixées par la loi, doit leur permettre de se réintégrer dans la vie sociale. A cette fin, le Service d'Insertion sociale du C.P.A.S. oriente les bénéficiaires vers des formations qualifiantes, des cours de remise à niveau en français, en mathématiques, de façon à combler les lacunes qui les handicapent dans la recherche d'un emploi.

En ce qui concerne les personnes d'origine étrangère, la législation distingue essentiellement 3 catégories de personnes :

- Les demandeurs d'asile se trouvent généralement en Centre d'accueil aussi longtemps que dure l'examen de leur demande. Lorsque leur demande a été reçue, pour autant qu'ils résident dans notre commune, ils jouissent des mêmes droits que les Belges.
- Les étrangers qui sont titulaires d'un titre de séjour et qui résident dans notre commune légalement, peuvent bénéficier d'une aide financière sous certaines conditions strictes régies par la Loi.
- Les étrangers en séjour illégal ne peuvent bénéficier que de l'aide médicale urgente (lorsque leur vie est en danger).

Malgré le soin apporté par les services sociaux à réaliser leurs enquêtes, tant le personnel de terrain que les membres du Conseil sont conscients d'être parfois trompés par des citoyens malhonnêtes et peu scrupuleux. Des sanctions légales existent vis-à-vis de ces fraudeurs.

D'une façon générale, belge ou étranger en situation légale peuvent jouir de droits comparables et pour l'un comme pour l'autre, il faut retenir que les bénéficiaires ont des droits mais également des devoirs.

André LAMBERT
Président du C.P.A.S.



En mémoire de Damien HENRYON



Qui parmi nous n'a pas encore à l'esprit les heures et jours dramatiques qui ont suivi la mort en service de Damien HENRYON, policier, unanimement apprécié de notre Zone de Police Sud-Luxembourg.

Je ne rappellerai point les circonstances atroces de la mort de Damien. Je ne reviendrai pas non plus sur sa trop brève carrière – le Commissaire Divisionnaire AREND l'a remarquablement évoquée lors de la messe des funérailles à Sainte-Marie/Semois.

Je ne surferai pas sur la vague de notre légitime indignation et révolte. J'ose simplement espérer que justice soit faite. Je me contenterai d'évoquer quelques réflexions que m'a suggérées le drame.

- Il s'agit d'un fait typique de criminalité transfrontalière : des malfrats, en provenance de France, qui tentent un « coup » chez nous (à Fouches/Arlon hors de notre zone) et qui, leur méfait réalisé, retournent chez eux.

Cette criminalité transfrontalière est spécifique aux trois zones de police : Gaume, Arlon-Attert-Habay et

Sux-Luxembourg et n'a pas été prise en compte en 2002 par la norme fédérale de subventionnement (dite KUL) au moment de la constitution des zones de police. Cette norme insuffisante nous pénalise dans notre recrutement, vous le savez. Une fois de plus, les Commissaires, Chefs de Zone (Messieurs DEOM, HAAN et AREND) ainsi que les trois Bourgmestres-Présidents (Messieurs THIRY de Virton, BIREN d'Arlon et moi-même) ont rappelé cette injustice à la Ministre MILQUET lors de sa récente visite à Attert afin que nous soyons considérés comme zone de recrutement prioritaire pour les jeunes policiers sortant des écoles de police.

- Malgré tous les efforts de notre Conseil de Police pour équiper au mieux les hommes, tant en matériel, qu'en armes ou en équipements de sécurité, ceux-ci ne sont pas à l'abri d'un accident grave voire mortel. Cependant, en termes de prévention, nous devons encore et toujours accentuer nos efforts, y consacrer les crédits nécessaires notamment en heures de formation et de recyclage afin de tirer les leçons d'une catastrophe telle que celle que nous avons vécue. Certes, il faut faire preuve de rigueur budgétaire. Tout euro dépensé doit l'être de bon aloi. En termes de sécurité des biens, des personnes, en ce compris nos policiers, AUCUN CREDIT ne doit cependant être raboté.

J'espère tout simplement que plus aucun citoyen ne dira plus jamais sérieusement « Mais que fait donc la Police ? ».

- Je ne voudrais point terminer cet article sans souligner, une fois de plus également, la remarquable collaboration (et solidarité) que nous ont apportée les polices française et grand-ducale : efforts en hommes sur le terrain, en logistique et en expérience.

Ceci me confirme qu'un renforcement formel des synergies policières entre les

trois pays est plus que jamais indispensable, en termes de compatibilité des matériels (notamment de communication) et des procédures (avec la France, doit être trouvé un accord similaire à celui de Senningen, qui lie les forces de police belges, allemandes, et grands-ducales et qui permet non seulement la poursuite mais **l'arrestation** sur le territoire de l'autre).

Je ne suis pas naïf au point de croire que, même si les quelques idées émises ci-avant étaient bientôt d'application, elles résoudraient tous les problèmes. Les métiers de sécurité des citoyens (j'y inclus la police et le service incendie) resteront des métiers à risques. **Les jeunes** qui s'y engagent en sont conscients : leur investissement n'en est que plus louable. Il faut tout faire pour minimiser ces risques et les prévenir si possible. Mais les impondérables du destin resteront hélas toujours présents.

La mort de Damien nous le rappellera pour toujours.

J'espère tout simplement que plus aucun citoyen ne dira plus jamais sérieusement « Mais que fait donc la Police ? ».

Jean-Paul DONDELINGER
Bourgmestre-Président de la Zone de
Police Sud-Luxembourg.



Pour la confection de ton abonnement, tu peux t'adresser aux gares de Virton ou Arlon.

Si tu habites Halanzy, Aubange, Musson, ou une commune frontalière et que tu n'as pas la possibilité de te rendre dans une gare ci-dessus, les Amis du Rail Halanzy se proposent de faire les démarches à ta place pour la confection de ton abonnement ou pour le renouvellement de celui-ci.

Renseignements :

ARH

Rue du Bois, 14 6792 HALANZY

0476 67 03 51 ou 063 67 52 57 (après 18h00)

Le guichet de la gare de Halanzy (tél. : 063 22 11 75), tenu par les bénévoles de l'association, est accessible tous les mardis et vendredis entre 18h00 et 20h15.

ATTENTION !

la permanence « guichet » ne sera pas assurée
les 24, 27, 31 juillet et 03, 07, 10, août.

Bonnes vacances

Reprise des permanences le mardi 14 août.

Pour le renouvellement de vos abonnements, les guichets des gares d'Arlon et de Virton sont à votre disposition.





Service Accueil et Prévention

IDÉES REÇUES

L'utilisation de produits psychotropes fait partie intégrante de notre condition d'être humain depuis des siècles (pour un usage rituel, médical, relaxant, grisant, ...).

Actuellement, la crise aidant, on constate une multiplication de l'utilisation de toutes ses substances qu'on appelle généralement "Drogues" lorsqu'elles concernent les autres en oubliant parfois les nôtres (alcool, antidépresseurs, amphétamines, ecstasy, cannabis, cocaïne, héroïne, ...).

Cette accessibilité de plus en plus grande augmente également l'existence de "fausses vérités" souvent véhiculées par les médias ou d'idées reçues colportées par la rumeur publique. Le SAP vous propose depuis cinq ans (juin 2007) et en collaboration avec Infor-Drogues, de lever ces "fausses idées" en vous fournissant dans le cadre de cette rubrique une série de « Flash Info » illustrant ce sujet qui reste bien souvent « tabou »



LA drogue, ... ou les drogues ?

Des drogues, en fait, il en existe des tas. Illégales comme le cannabis ou l'héroïne; légales comme l'alcool ou le tabac; certaines sont hallucinogènes, d'autres stimulantes ou encore apaisantes, certaines sont intégrées socialement comme les somnifères ou l'alcool, d'autres sont plutôt signe de rébellion ou d'affirmation lors de l'adolescence.

Certaines sont plutôt consommées par des jeunes, d'autres par des moins jeunes...

Quand on parle de drogue, il est important de préciser de quoi on parle.

Service public actif en matière d'assuétudes et de toxicodépendance

- **Soutien** : suivis familiaux et Groupe d'Entraide Parents
- **Aides** : accueil individuel des usagers et orientation thérapeutique ou médicale
- **Prévention** : actions préventives diverses et information spécifique « Drogues »

Service Accueil et Prévention :

Michaël MATHIEU
tél : 063 / 38 87 16



Infor drogues :
tél : 02 / 227 52 52



La drogue ça vous tombe dessus.

La drogue n'est pas une créature vivante. Elle ne peut pas, toute seule, vous tomber dessus, à votre insu. En cas de problème avec une drogue, en cas de dépendance ou de toxicomanie, on aimerait bien pouvoir dire :

« C'est la faute à la drogue ! ». Mais nous avons tous, à un moment ou un autre, la possibilité de dire NON..., au lieu d'accepter cet asservissement, cette prison artificielle. Quand on a des problèmes, on préfère souvent ne pas en être responsable, se voiler la face : « **Ce n'est pas de ma faute si...** ».

On a tous utilisé ce genre d'argument un jour; alors, ne jugeons pas trop vite, sans savoir...

Internet, une nouvelle dépendance

Internet est un média d'une richesse inouïe, offrant des possibilités presque infinies, et donc extrêmement attirant. Ce qui explique que certaines personnes y passent beaucoup ou même trop de temps. Certains contenus sont sans doute plus à risque que d'autres. On parle ici, des jeux, et surtout les jeux multi-joueurs en ligne, mais aussi des chats et des réseaux sociaux. On constate néanmoins que l'abus est très souvent temporaire (même s'il s'agit d'un an ou deux !). Toutefois, un abus à internet devrait être interprété comme un symptôme plutôt que comme un véritable problème. La question centrale à se poser est :

« Quel besoin internet comble-t-il dans la vie des personnes concernées ? ».

Aborder cette question sans a priori permet de mettre en lumière les inquiétudes des uns (les proches), tout en respectant la liberté et les envies des utilisateurs. Ensemble, il est sans doute possible de trouver des alternatives, de poser des limites dans le respect de chacun.

Vous pouvez aussi consulter « Les jeux multijoueurs sur internet, une nouvelle addiction ? » sur www.infordrogues.be (rubrique nos publications - affiches)



Chaque semaine, donnez rendez-vous à votre santé !

Je « Cours Pour Ma Forme » est un programme d'initiation à la course à pied. Hommes, femmes, jeunes, adultes ou seniors : tout le monde est le bienvenu !

Pas besoin d'être sportif

Pas besoin de savoir courir

La formation débute du niveau zéro !

Les séances se déroulent au rythme d'une, deux ou trois fois par semaine pendant trois mois. Présentez-vous simplement en tenue de sport avec des chaussures de course à pied.

Ne ratez pas la première séance et la remise de votre carnet d'entraînement personnalisé.

Les séances sont placées sous l'autorité d'un entraîneur afin d'adapter leur contenu à la forme de chaque participant. Un diplôme de réussite sera également remis à l'issue du programme. Pas de compétition en vue. Les objectifs du programmes ont contenus dans ces deux mots : santé et convivialité.

Courez nous rejoindre !



ORGANISATION :

Centres Sportifs Locaux d'Aubange et de Musson

OBJECTIFS : niveau 1 = de 0 à 5 km (en 12 semaines)

niveau 2 = de 5 à 10 km (en 12 semaines)

niveau 3 = de 10 à 15 km (en 12 semaines)

niveau 4 = de 15 à 20 km (en 12 semaines)

DATE :

Plusieurs sessions sont proposées tout au long de l'année :

- janvier, (niveaux 2-3-4)

- mars-avril (tous niveaux)

- septembre (tous niveaux)

CONTACT : Olivier BIVER : 0471/46.44.96

Elsa WAUTHIER : 063/67.53.72



GARMIN



SUDPRESSE

Zatigekmagache.com



Initiation et perfectionnement Marche Nordique / Nordic Walking

Plus que de la marche avec bâtons, des bienfaits sur le corps et l'esprit.

S'agissant d'un sport doux, **technique** et complet, **il convient à tous**, de 7 à 77 ans (et plus bien sûr) **même aux personnes convalescentes**.

Il renforce les fonctions respiratoires et cardiaques. Il soulage les genoux et le dos. **Il fait travailler 80% des muscles du corps**. On dépense **2 fois plus de calories qu'en marche normale**. En raison de la meilleure oxygénation, le cerveau est irrigué plus sainement ce qui augmente vos capacités cérébrales.

Tout au long de l'année, le Centre Sportif Local propose des modules de 6 séances de 1h30 d'initiation. Prochaine session : septembre 2012.

Tous les jeudis matin (hors congés scolaires) marche de perfectionnement pour initiés.

Renseignement : Olivier BIVER – 063 38 12 77 - 0471 46 44 96 - centresportiflocal.aubange@gmail.com

ECOLE COMMUNALE D'AUBANGE, JUMELAGE AVEC L'ÉCOLE COMMUNALE DE TRIER-ZEWEN

Depuis le mois de septembre 2001, l'école communale d'Aubange est jumelée avec l'école communale de Trier- Zewen (www.ghs-zewen.de) en Allemagne.

Dans le cadre de cet échange linguistique, les élèves de 3^{ème} année ont passé une journée à l'école communale de Trèves/Allemagne, accompagnés par Madame Doris, Madame Aurélie, Madame la Directrice de l'école communale d'Aubange Mireille Dolfini ainsi que de Monsieur le Bourgmestre de la commune d'Aubange Jean-Paul Dondelinger. C'est dans la bonne humeur et dans la joie des élèves qu'il s'est déroulée cette journée particulière, laquelle restera encore longtemps dans leur mémoire.

Ce projet sera étendu dans les années à venir à d'autres classes de notre école, avec objectif d'ouvrir un horizon plus large de l'apprentissage de l'allemand et dans le but de favoriser la communication avec d'autres élèves parlant une autre langue que le français.

A droite : les élèves de 3^{ème} primaire d'Aubange et de 3^{ème} primaire de Trèves/ Allemagne réunis.





Activités jeunesse été 2012



PLAINES DE VACANCES COMMUNALES

**Du lundi 2
au vendredi 27 juillet**
Plaines agréées et subsidiées par l'ONE

ADOPLAINES

Aubange (ancien CPAS, 3 rue du Village) : 12 - 15 ans
L'âge de référence est au 1/07/2012

ATHUS

Home Lorrain (école du Home Lorrain rue Jean Jaurès) : 2½ - 6 ans
Joli-Bois (pavillon du Joli-Bois rue de la piscine) : 7 - 11 ans

AUBANGE

Bikini (école communale rue de la cité) :
2½ - 4 ans

Ecole communale (rue du stade) :
5 - 11 ans

AIX-SUR-CLOIE

école communale (rue Reifenberg) :
2½ - 11 ans

BATTINCOURT

Cercle Saint-Paul et école libre :
2½ - 7 ans

HALANZY

Ancien Hôtel de ville (Grand-Place) :
7 - 11 ans

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRE : 8h30 – 16h30 (accueil dès 8h)

PRIX : 1€/jour; repas chaud 2.5€

RAMASSAGE EN BUS à Athus
(horaire sur demande)

PREVOIR : vêtements pouvant être salis; vêtements de rechange, doudous, tétine, langes (pour les petits); deux collations et des boissons en suffisance

RENSEIGNEMENTS

Sarah ROLLUS :

063/37.20.44

0478/22.62.90

Nathalie HEYARD :

063/37.20.40

0477/98.22.14

Administration communale d'Aubange : 063/38.12.50



Fiche d'inscription plaines de vacances communales

PLAINE DE :

ENFANT : nom et prénom :

Date de naissance :

Age (au 1/07/2012) :

Adresse :

N° tél :

N° carte SIS :

TUTEUR LEGAL : Lien de parenté :

PERE : nom et prénom :

N° tél en journée :

MERE : nom et prénom :

N° tél en journée :

AUTRE(S) PERSONNE(S) AUTORISEES A VENIR CHERCHER L'ENFANT :

Nom et prénom :

N° tél en journée :

Nom et prénom :

N° tél en journée :

PERSONNE(S) A APPELER EN CAS D'URGENCE :

Nom et prénom :

N° tél en journée :

Nom et prénom :

N° tél en journée :

MEDECIN TRAITANT :

Nom et prénom :

N° tél en journée :

INFORMATIONS MEDICALES : L'enfant est-il atteint de (cocher)

Diabète Asthme Epilepsie Handicap moteur Handicap mental Incontinence Allergies alimentaires :

Allergies médicaments :

Autres allergies :

- L'enfant est-il vacciné contre le tétanos ? OUI - NON /
- Date du dernier vaccin :
- Porte-t-il des lunettes ? OUI – NON / un appareil auditif ? OUI – NON

ACTIVITES / LOISIRS :

- L'enfant peut-il aller à la piscine ? OUI – NON. Si OUI, a-t-il besoin de brassards ?
- Peut-il participer à toutes les activités ? OUI – NON. Si NON, lesquelles ?

AUTORISATIONS PARENTALES :

L'équipe des plaines est autorisée à :

- Appeler le médecin traitant ou le médecin de garde **si nécessaire.**
- Appeler le service 100 et faire hospitaliser l'enfant **en cas d'urgence.**
- Prendre toute décision concernant l'enfant (opération, traitement médical...) **en cas d'urgence et dans l'impossibilité de contacter les parents.**
- Emmener l'enfant (en voiture ou minibus si nécessaire) aux activités extérieures prévues (piscine, promenade,...).
- Laisser rentrer l'enfant seul à la maison.
- Prendre et diffuser des photos sur lesquelles figure l'enfant.

Date et signature du tuteur légal



PLANÈTE J

FIEST' ATHUS :

Encadrés par les animateurs de Planète J et les éducateurs de rue, les étudiants des écoles secondaires de la commune pourront encore cette année entamer leurs vacances par une fête à la place du Brüll en toute sécurité. De nombreuses activités seront proposées : animation musicale, concerts, beach volley, voiture tonneau, parcours d'obstacles en ballon,...

Dates : 20 Juin de 11h à 18h.

Lieu : Place du Brüll

ATHUS PLAGE :

CLAP 4^{ÈME} !

2012 signera la 4^{ème} édition du désormais incontournable événement de l'été dans la cité des métallos, sur la place du Brüll. Athus plage, c'est une ambiance de vacances faite de sable, de beach volley, de musique estivale et relaxante, de doigts de pieds en éventail et de boissons rafraîchissantes.

Dates : du 3 au 21 juillet

Horaire : de 14h à 21h

Lieu : Place du Brüll

ADOPLAINE; POUR LES GRANDS

Durant les 4 semaines de juillet, les adolescents âgés de 12 à 15 ans pourront agrémenter leurs vacances de diverses activités propices à leur âge. Ils pourront alors s'adonner aux sports, à l'art, aux jeux et à la découverte d'autres horizons et au-delà de notre province.

Dates : du 2 au 27 juillet

Horaire : de 8h à 16h30

Lieu : maison de jeunes d'Aubange, situé au dessus de l'ADL, rue du village n°3

Renseignements : Administration Communale Aubange

CENTRE CULTUREL

STAGE D'ÉTÉ

Si tu es créatif et habile de tes mains, viens nous rejoindre cet été !

De 8 à 12 ans

Du 6 au 10 août de 9h à 16h

9h-12h :

INITIATION À L'ORIGAMI

Les cocottes n'auront plus de secret pour toi grâce à l'art ancestral japonais du pliage du papier.

Animateur : Maxime Martin

12h-13h :

Repas encadré par le personnel du centre culturel.

Prévoir son casse-croûte ! Possibilité d'acheter une boisson au prix de 1€

13h-16h :

CONFECTION DE MARIONNETTES

Bienvenue dans l'univers de Gnafron, Madelon et Guignol.

Animatrice : Magali Garot

Tarif : 50€ pour la semaine complète

15 enfants maximum

Lieu : Au Centre Culturel à Athus

Rue du Centre, 17 – 6791 Athus

Infos et réservations : 063 38 95 73

animation@ccathus.be – www.ccathus.be





Stages d'été du Centre Sportif Local Aubange

De 2 ½ à 5 ans

SAFARI'GOLO + BABY VELO

Psychomotricité sur le thème des animaux. En alternant les séances de sports et les moments de détente, votre enfant va apprendre à coordonner ses mouvements, à se situer dans l'espace, à se découvrir dans un apprentissage ludique.

Pour ceux qui le désirent, les enfants de 4 et 5 ans seront initiés en matinée à la pratique du vélo (prévoir un vélo avec lequel l'enfant a les pieds au sol et un casque. Des genouillères et coudières sont conseillées)

Dates :

Du 9 au 13 juillet (inscriptions jusqu'au 28 juin)

Du 6 au 10 août
(inscriptions jusqu'au 26 juillet)

Horaire : De 9h à 16h
(possibilité de ½ journée : de 9h à 12h)

Lieu : Centre Sportif de Clémarais à Aubange

Prix : 50€ comprenant eau ou grenadine aux pauses. 30€ pour les demi-journées.

Remarque : L'enfant doit être propre.

Prévoir les collations et le casse-croûte pour midi.

32 places par stage.

De 5 ans à 7 ans

A LA DECOUVERTE DES SPORTS

Une multitude d'activités sportives seront proposées à votre enfant afin de l'initier aux joies du sport, allant de la manipulation de ballon à la gymnastique en passant par le hockey et différents sports collectifs favorisant l'aspect social lié aux sports.

Dates :

Du 30 juillet au 3 août
(inscriptions jusqu'au 19 juillet)

Du 20 au 24 août (inscriptions jusqu'au 9 août)

Horaire : De 9h à 16h

Lieu : Centre Sportif de Clémarais à Aubange

Prix : 50€ comprenant eau ou grenadine aux pauses.

Remarque : Prévoir les collations et le casse-croûte pour midi.

32 places par stage.

De 7 ans à 10 ans

LE SPORT, J'ADORE

Du perfectionnement de sports traditionnels à la découverte et l'initiation de sports originaux, votre enfant fera un tour du monde très ludique des différentes disciplines sportives existantes. Au minimum 12 activités différentes seront proposées aux stagiaires dont une activité aquatique par jour.

Dates :

Du 9 au 13 juillet (inscriptions jusqu'au 28 juin)

Du 23 au 27 juillet
(inscriptions jusqu'au 12 juillet)

Du 20 au 24 août (inscriptions jusqu'au 9 août)

Horaire : De 9h à 16h

Lieu : Centre sportif du Joli-Bois à Athus

Prix : 50€ comprenant eau ou grenadine aux pauses et barbecue le dernier jour.

Remarque : Prévoir les collations et le casse-croûte pour midi.

Prévoir le maillot de bain TOUS LES JOURS.

Nous nous réservons le droit de supprimer l'activité si le groupe n'atteint pas 10 participants (vous serez prévenus 10 jours avant la date du stage en cas d'annulation).

De 11 ans à 14 ans

SPORT INTENSIF

Après un bref rappel des techniques et des règles, les jeunes mettront leur savoir en application dans divers matches reprenant les sports traditionnels mais également bon nombre de sports nouveaux.

Un sport aquatique sera proposé tous les jours.

Dates :

Du 9 au 13 juillet (inscriptions jusqu'au 28 juin)

Du 23 au 27 juillet
(inscriptions jusqu'au 12 juillet)

Du 20 au 24 août (inscriptions jusqu'au 9 août)

Horaire : De 9h à 16h

Lieu : Centre sportif du Joli-Bois à Athus

Prix : 50€ comprenant eau ou grenadine aux pauses et barbecue le dernier jour.

Remarque : Prévoir les collations et le casse-croûte pour midi.

Prévoir le maillot de bain TOUS LES JOURS.

Nous nous réservons le droit de supprimer l'activité si le groupe n'atteint pas 10 participants (vous serez prévenus 10 jours avant la date du stage en cas d'annulation).

de 7 à 14 ans

ESCALADE – CIRQUE – MULTISPORTS

Initiations quotidiennes à l'escalade et aux techniques du cirque complétées par des activités multisports traditionnelles ou originales.

Dates : Du 13 au 17 août (Pas de stage le 15 août, inscriptions jusqu'au 2 août)

Horaire : De 9 à 16h

Lieu : Centre Sportif de Clémarais à Aubange

Prix : 40€ comprenant eau ou grenadine aux pauses et barbecue le dernier jour.

Remarque : Prévoir les collations et le casse-croûte pour midi.

Nous nous réservons le droit de supprimer l'activité si le groupe n'atteint pas 10 participants (vous serez prévenus 10 jours avant la date du stage en cas d'annulation).





de 14 à 20 ans

STAGES ADOS

Stage pour ADOS ayant envie de se défouler...

Après un bon échauffement, les ados vont s'adonner à toute une série de matches dans divers sports entrecoupés d'activités inhabituelles. Une sortie comprenant une initiation au PAINTBALL et un parcours accrobranche est prévue.

Dates : Du 6 au 10 août
(inscriptions jusqu'au 26 juillet)

Horaire : De 9h à 16h

Lieu : Centre sportif du Joli-Bois à Athus

Prix : 75€ comprenant les accès aux activités, eau ou grenadine aux pauses et barbecue le dernier jour.

Remarque : Prendre son maillot de bain (le reste de l'équipement sera annoncé au cours du stage).

Prévoir le casse-croûte pour midi et les collations.

16 places. Nous nous réservons le droit de supprimer l'activité si le groupe n'atteint pas 8 participants (vous serez prévenus 10 jours avant la date du stage en cas d'annulation).

de 10 à 13 ans

HIKE / MULTISPORTS

Multisports lundi et mardi (externat) et hike du mercredi au vendredi (internat) au cours duquel les jeunes s'initieront à la marche et à la course d'orientation et se démèneront sur une multitude d'épreuves sportives. Ce stage s'adresse aux jeunes qui ont une bonne condition physique, qui aiment l'aventure et peuvent se passer du confort d'un lit douillet.

Dates : Du 16 au 20 juillet (inscriptions jusqu'au 5 juillet)

Horaire : De 9h à 16h pour le lundi et le mardi, suivi du mercredi 9h au vendredi 16h non-stop.

Lieu : Centre sportif du Joli-Bois à Athus

Prix : 50€ comprenant les repas, logement et intendance.

Remarque : Logement dans les centres sportifs d'Athus et d'Aubange.

15 places.

de 12 à 16 ans

LES 4 ELEMENTS

Semaine sportive très intense axée sur le thème des 4 éléments :

L'Eau : initiation à la plongée et descente en Kayak (si le niveau d'eau le permet).

L'Air : initiation à l'escalade et parcours accrobranche.

Le Feu : journée chez les Pompiers avec prise de connaissance du milieu et épreuves physiques.

La Terre : initiation à la spéléologie dans une grotte-école de la fédération de spéléologie avec un moniteur de cette fédération.

Autant dire que le 5^{ème} élément sera la condition physique...

Dates : Du 30 juillet au 3 août
(inscriptions jusqu'au 19 juillet)

Horaire : De 9h à 16h

Lieu : Centre sportif du Joli-Bois à Athus

Prix : 70€ comprenant les accès aux activités, eau ou grenadine aux pauses.

Remarque : Prendre son maillot de bain (le reste de l'équipement sera annoncé au cours du stage).

Prévoir le casse-croûte pour midi et les collations.

12 places. Nous nous réservons le droit de supprimer l'activité si le groupe n'atteint pas 8 participants (vous serez prévenus 10 jours avant la date du stage en cas d'annulation).

de 10 à 18 ans

PLONGÉE

Initiation complète à ce très beau sport, allant de la plongée au tuba à la pratique avec bouteille.

Dates :

Du 23 au 27 juillet
(inscriptions jusqu'au 12 juillet)

Du 30 juillet au 3 août (inscriptions jusqu'au 19 juillet)

Horaire : De 13h30 à 16h

Lieu : Piscine du Joli-Bois à Athus

Prix : 25€.

Remarque : 10 places par stage.

RENSEIGNEMENTS

Olivier Biver - tél. : 0032/63/38.12.77 ou 0032/471.46.44.96 du lundi au vendredi de 8h00 à 16h30.

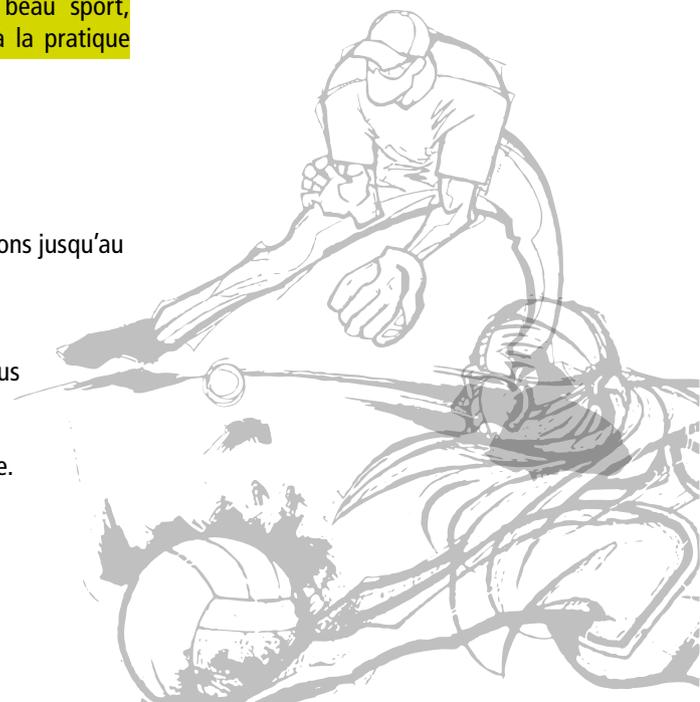
Inscriptions : A partir du lundi 21 mai au Centre Sportif du Joli-Bois, rue de la Piscine à Athus.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 13h à 17h30.

Payement à l'inscription.
Pas d'inscription par téléphone.

En cas de désistement, remboursement uniquement sur certificat médical.

- Une gourde sera offerte à chaque enfant inscrit.





Nos écoles communales



Commune d'Aubange

Sept visages, une volonté

Nous accueillons les enfants de la maternelle à la 6^{ème} primaire. Outre les cours obligatoires, un cours de psychomotricité dispensé par des professeurs de gymnastique est organisé à raison de deux périodes/semaine pour tous les enfants de nos classes maternelles.

Il est aussi possible d'étudier et faire ses devoirs sur place après les heures de cours sous la supervision d'une personne responsable et formée. En ce qui concerne les activités physiques, les écoles communales disposent de la piscine d'Athus pour les cours de natation et du tout nouveau hall de gymnastique de l'école communale d'Aubange. Des classes vertes (musique, métiers du cirque, sport, initiation à la ville, ...) et des classes-sorties (musées, théâtres, expositions, les corps de métier, ...) sont aussi organisées au cours de l'année scolaire dans toutes les implantations.

Ecole Communale d'Aubange

Enseignement maternel et primaire

Directrice : Mme Mireille VILMUS

Adresse : 39 Avenue de la Gare

Tél. : 063 / 38 94 28

GSM : 0474 / 98 98 21

Fax : 063 / 38 34 42

ecolecommunale.aubange@publilink.be

Accueil et garderie :

Le matin, dès 07h00 à 08h15. Le soir, de 15h30 à 18h30

Implantation de la cité (BIKINI)

Directrice : Mme Mireille VILMUS

Enseignement maternel

Adresse : 4 rue de la Cité

Tél. : 063 / 38 78 95

Accueil et garderie :

Le matin, de 07h00 à 08h15. L'après-midi de 15h30 à 18h30

Implantation d'Aix sur Cloie

Enseignement maternel et primaire

Directrice : Mme Mireille VILMUS

Adresse : 27 rue Reifenberg

Tél. : 063 / 38 51 90

Garderie :

Le matin, de 07h00 à 08h15. le soir, de 15h30 à 18h30

Ecole Communale Rachecourt

Directeur avec classe : ROUARD Benoît

Adresse : 149 rue de l'Atre

Tél. : 063 / 67 50 27

epcrachecourt@yahoo.fr

Accueil et garderie :

Le matin, dès 07h00. L'après-midi de 15h30 à 18h00



LES Estivales du commerce Athus

21 - 24 juin 2012

Grande brocante le dimanche 24 juin
Tombola et animations musicales
les 23 et 24 juin avec

*Ron Stevens, les Mâles de Mer,
Doc Jo, Nostalegende*

et aussi : The Thin and the Fat Guys, The Shouting Stars, Helium, Cry Row, Light Damage, Laurence, Les Pierrots Juniors, Zorek, Scars of Sorrow, Ariane's Euphoria, Behind Fool Moon, Riot Gun, l'atelier guitare de l'Athénée Royal d'Athus, mini-golf, paintball, fête foraine, châteaux gonflables,...



Les **Midis** des
Commerçants



IMPORTANT ! Ceci concerne vos déplacements dans Athus durant la braderie

Samedi 23 juin :

- 08h00 : fermeture des routes
- 08h00-09h30 : installation des stands
- 09h30 : ouverture de la braderie au public
- 09h30-19h00 : aucun véhicule ne sera autorisé à entrer ou sortir du tronçon piétonnier hormis un véhicule de secours
- 19h00-20h00 : démontage des étals et des échoppes
- 20h00 : nettoyage de la voirie (tout le piétonnier doit avoir été évacué et chaque marchand doit avoir repris ses déchets personnels)

Dimanche 24 juin :

- 07h00 : fermeture des routes
- le reste : idem que le samedi

L'arrêt, le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits le 23 juin 2012 de 08h00 à 21h30 et le 24 juin 2012 de 7h00 à 21h30 :

- a) rue de la Jonction depuis la Bijouterie Bussienne jusqu'à l'avenue de Luxembourg avec son intersection avec la rue des Jardins ;
- b) dans la côte Thill, (portion rue des Artisans) ;
- c) dans la rue du Centre depuis la BNP Paribas jusqu'à la Friterie DEWIT ;
- d) dans la rue de Rodange, depuis sa jonction avec la rue Cockerill jusqu'à sa jonction avec la Grand-rue.
- e) sur le parking de la nouvelle Bibliothèque Communale.
- f) sur le parking de la CSD, rue du Prix Nobel.
- g) sur la portion de rue, rue du Prix Nobel, allant jusqu'à l'accès à la Plaine du Brüll.

La circulation des véhicules sera autorisée rue de la Jonction vers la rue Arend.



Wallonie

Week-Ends Bienvenue

www.walloniebienvenue.be

Wallonie Week-end Bienvenue Aubange 2012 : un chouette week-end malgré une météo contrariante...

Si l'édition 2008 avait connu un mois d'avril ensoleillé, celle des 21 et 22 avril 2012 s'est déroulée sous la pluie...

Pourtant les chiffres de fréquentation sont restés positifs puisque les 40 activités organisées ont regroupé près de 4600 visiteurs soit pratiquement les chiffres de l'édition 2008.

Mais au-delà des chiffres, c'est la satisfaction des « ambassadeurs » qui faisaient découvrir leur passion et l'intérêt des visiteurs qu'il faut retenir car pouvoir partager sa passion me semble essentiel.

Un grand merci donc à l'ensemble des « ambassadeurs » et des bénévoles qui n'ont pas hésité à consacrer du temps et de l'énergie pour participer à cette grande opération qui avait pour but de montrer le talent des artistes, le savoir-faire des artisans, la qualité des activités proposées par les associations, les clubs, les services... de notre commune. Un grand merci également aux visiteurs qui sont venus nombreux malgré le mauvais temps et, plus particulièrement, aux guides et aux participants des promenades organisées sur Guerlange, Athus, Battincourt et Rachecourt.

Impossible de mettre en avant bien entendu chacune des activités et des organisateurs car l'ensemble de l'Echo communal ne suffirait pas, mais bravo à tous !

Vous me permettrez cependant de citer deux personnes qui ont été les chevilles ouvrières et les artisans de la réussite de ce week-end; je pense bien entendu à Maryse Perrin, employée de notre SI qui a coordonné l'opération ainsi qu'à Hervé Spoiden, qui, en tant que responsable de la communication de notre commune (Echo Communal / site internet), a réalisé le dépliant distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres de notre entité communale.

Le concept du Wallonie Week-end Bienvenue lancé par la Région Wallonne qui consiste à faire découvrir un large panel d'activités, correspond bien au profil de notre commune; si nous n'avons pas un patrimoine monumental et touristique exceptionnel, nous pouvons compter sur de nombreuses personnes dynamiques, passionnées et talentueuses.

Je ne doute pas que nous renouvellerons l'expérience dans les prochaines années.

Christian Binet
Echevin du tourisme et de l'information
Président du Syndicat d'Initiative d'Aubange





INNOVATION AUBANGE 2012



Salon International de l'Invention, la Création et l'Expérimentation

**les 15, 16
et 17 Septembre
à Clémaraïs
(Salles de la Harpaille)**

*Expositions, démonstrations, conférences,
débat, dégustations de produits locaux,
défilé stylisme et création*

Organisation :

PAQ asbl Pol Koenig 0496/30.07.76
53, rue de France 6791 Athus (Aubange)

Moins de Pesticides

Moins de Déchets Spéciaux
et moins de Pollution ...

**C'est tout Bénéfique pour la santé
et l'environnement !**





JOURNÉE DU FER DU SAMEDI 5 MAI

HALANZY, ORGANISÉE PAR « LA MINE HIER »

Le samedi 5 mai, un ancêtre de la sidérurgie locale, « un bas-fourneau » a refait surface à côté du bâtiment de la gare qui abrite plusieurs asbl halanzinoises : les Amis du Rail, Amifer et la Mine Hier.

L'exploit consistait à reconstituer et à faire revivre ce qui était quotidien voilà quelques siècles.



Vers 18 heures, le procédé de réduction du minerai s'acheva et les spectateurs purent enfin admirer la première coulée de fer Halanzinois depuis la fermeture de la mine et de l'usine.

Tout se déroula normalement, malgré des conditions atmosphériques capricieuses.

Dans la salle de la gare, les asbl avaient organisé une exposition didactique avec les recherches de Dominique Delsate, spécialiste en paléontologie et minéralogie. Celui-ci a pu dévoiler au public quelques uns des spécimens de roches et de fossiles trouvés dans les 80 kilomètres de



galeries de mine qui fourmillent dans la cuesta bajocienne du bois Haut.

Parmi les visiteurs, on a pu remarquer la présence de membres de la Confrérie des Forgerons de Hussigny (F) et celle de Monsieur Adrien Lambert qui vient récemment de réaliser un travail de fin d'études à l'institut Cardijn Lorraine sur « Mine, minerai et sidérurgie en bassin lorrain du 18^e siècle à nos jours ».

La journée se poursuit par une conférence de Jean Marie Yante, professeur d'histoire médiévale à l'UCL et administrateur de l'institut archéologique du Luxembourg ainsi que du Musée Gaumais. Le thème en

était : « Des bas fourneaux aux hauts-fourneaux, évolutions technologiques dans la métallurgie du fer ».

Une bonne cinquantaine de personnes assistèrent à un exposé clair et concis d'un ancien lorrain, car Monsieur Yante provient d'Arion.

Une promenade sur les sites des anciennes mines, sur un parcours accidenté de 4 kilomètres clôtura la soirée. Les quarante promeneurs eurent l'occasion d'entendre les explications avisées de Frédéric Steinfort et Pol Koenig.

Rendez-vous au mois de mai de l'an prochain.





Conseils communaux des 30 janvier, 27 février et 26 mars 2012

SEANCE DU 30 JANVIER 2012

Le Conseil communal a :

1. Approuvé les budgets ordinaire et extraordinaire 2012 de la Commune d'Aubange.
2. Modifié le règlement d'octroi de la prime de rentrée scolaire.
6. Désigné un auteur de projet pour l'aménagement du sas d'entrée du bâtiment sis 38, rue Haute à ATHUS.
7. Approuvé les conditions et le mode de passation du marché de stock électricité 2012-2013-2014.
8. Décidé le principe d'acquérir du matériel pour le Centre Culturel d'Aubange.
9. Acquis une relieuse pour le service imprimerie.
10. Approuvé un devis forestier non-subventionné du cantonnement de Florenville.
11. Crédit d'impulsion 2009-2010 – Aménagement de la rue du Village à Aubange
– Désigné le comité d'accompagnement.
12. Crédit d'impulsion 2011
– Aménagement d'un itinéraire cyclistes à Athus. Désigné le comité d'accompagnement.
13. Ordonnances de police : règlements complémentaires pour la création d'emplacements de stationnement pour personnes handicapées sur les voiries communale et provinciale.

SEANCE DU 27 FEVRIER 2012

Le Conseil communal a :

1. Emis un avis sur le Budget 2012 de la Fabrique d'Eglise de HALANZY.
2. Décidé d'octroyer une avance de trésorerie récupérable au Royal Cercle Sportif de HALANZY.
3. Décidé d'octroyer les avantages sociaux 2011 aux Ecoles Libres et de la Communauté Française.
4. Acquis du matériel divers pour le Centre Culturel d'ATHUS.
5. Evacuation d'une citerne à mazout au bâtiment communal «Odysée» à BATTINCOURT.
6. Décidé de faire procéder à l'enlèvement de deux citernes à mazout sur le site de la piscine communale à ATHUS.
7. Décidé de donner en location le droit de pêche dans le Brüll à AUBANGE et à AIX-SUR-CLOIE.
8. Approuvé un devis non-subventionné dans le cantonnement d'ARLON.

9. Financement du prêt à garantir par le service général des infrastructures privées subventionnées pour la construction d'un réfectoire et d'une salle de gymnastique à l'école communale d'Aubange et la création de deux classes maternelles en remplacement d'un module préfabriqué à l'école d'Aix-sur-Cloie – Approuvé le cahier spécial des charges modifié.
10. Approuvé le cahier spécial des charges de travaux dans le cadre du dossier «Chemin Transfrontalier des Mines de Fer».
11. Décidé d'acquérir 24 caves urnes.
12. Ordonnance de police – règlement complémentaire pour interdire l'accès de la rue Nizette à AUBANGE aux conducteurs de véhicules affectés au transport de choses dont la masse en charge est supérieure à 7,5 tonnes.
13. Décidé le principe de faire procéder à la pose de portiques rue Nizette à AUBANGE.
14. Acquis du mobilier via le marché du MET pour la salle polyvalente d'AUBANGE.
15. Décidé de faire procéder à la métallisation et à la mise en peinture des grilles du cimetière d'ATHUS.
16. Approuvé le projet de rénovation du Centre Sportif d'ATHUS pour le gros-œuvre et les parachèvements.
17. Fixé les conditions de recrutement pour un chef de bureau administratif avec constitution d'une réserve de recrutement.
18. Emis un avis sur la demande de permis d'urbanisme pour la création d'un «Chemin Transfrontalier des Mines de Fer».
19. Ordonnance de police – règlement complémentaire pour interdire le stationnement des véhicules à moteur rue de la Marne à RACHECOURT sur une distance de 20 mètres le long de l'immeuble n°286.

SEANCE DU 26 MARS 2012

Le Conseil communal a :

1. Approuvé un règlement-redevance pour la perception des frais administratifs dans le cadre de la procédure d'ouverture des dossiers de sanctions administratives.
2. Modifié le règlement-redevance relatif aux marchés hebdomadaires.
3. Approuvé un devis INTERLUX pour le renouvellement de l'éclairage public rue du Centre à ATHUS.
4. Approuvé un devis INTERLUX pour la réparation de trois candélabres, rues du Commerce et des Deux Luxembourg à ATHUS.
5. Décidé d'acquérir une fontaine à eau pour le Service Régional d'Incendie d'ATHUS.

6. Décidé le principe de faire placer des radars préventifs.
7. Décidé le principe de faire rénover les façades du bâtiment communal de la rue Houillon à ATHUS.
8. Décidé le principe de faire procéder à l'aménagement des abords et du parking de la piscine du Joli-Bois à ATHUS.
9. Décidé d'acquérir deux jardinières pour l'entrée principale de l'Hôtel de Ville.
10. Désigné un ouvrier chargé de l'entretien du «Chemin Transfrontalier des Mines de Fer» dans le cadre du projet Interreg.
11. Approuvé le projet d'arrêté ministériel portant règlement complémentaire sur la police de la circulation routière relatif aux routes de la Région Wallonne et ayant pour objet la modification des limites de la vitesse à 70km à HALANZY.
12. Ordonnance de police – règlement complémentaire pour la création d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées sur le parking situé rue Houillon, à l'arrière du Centre Culturel.
13. Décidé de modifier le Règlement Général de Police relatif aux dispositions à prendre concernant les animaux domestiques.
14. Décidé de finaliser la création de l'association de projet « Parc Naturel de Gaume ».
15. Approuvé notre dossier de candidature dans le cadre de l'appel à projet de mise en conformité et d'embellissement des cimetières wallons.





NAISSANCES

01/01 /2012 **HARDY** Callie
 03/01 /2012 **LAMBERT** Tom
 04/01 /2012 **SADDI** Lina
 05/01 /2012 **LAMBERT** Axel
 05/01 /2012 **DIAS FERREIRA** Kyara
 06/01 /2012 **LÉONARD** Alix
 09/01 /2012 **DA CUNHA FERNANDES** Mauro
 09/01 /2012 **DOENSEN** Elsa
 13/01 /2012 **NAVEAUX** Manon
 16/01 /2012 **MAJERUS** Gaetan
 16/01 /2012 **BRUYERES** Manon
 18/01 /2012 **CLARO DA COSTA** Martim
 18/01 /2012 **DA SILVA FERREIRA** Serena
 19/01 /2012 **MANAND** Laura
 25/01 /2012 **YOKOLULA** Honorine
 26/01 /2012 **HUBERT** Arthur
 27/01 /2012 **PEREIRA MARTINS BEATRIZ** Filipa
 30/01 /2012 **CLINQUART** Arthur
 31/01 /2012 **MARTINS ESTEVES** Santiago
 31/01 /2012 **FAIVRE** Margaux
 01/02 /2012 **GODENNE** Nora
 06/02 /2012 **GIROLAMO** Lohanna
 07/02 /2012 **GONÇALVES COELHO DIOGO** Filipe
 07/02 /2012 **CASTRONOVO** Timéo
 14/02 /2012 **ÁVILA NUNES** Marta
 16/02 /2012 **TEIXEIRA SILVA** Diana
 16/02 /2012 **FLAMENT** Nael
 18/02 /2012 **SOUBRE** Elise
 18/02 /2012 **JACQUEMIN** Cédric
 22/02 /2012 **GARCIA** Jasmine
 22/02 /2012 **ALLARD** Lucie
 22/02 /2012 **BECKERS** Stéphanie
 22/02 /2012 **KOZAR** Adin
 23/02 /2012 **Syli Kaon** Jakup
 27/02 /2012 **NZITA DYSLING KAYLA** Emilie Tiana
 28/02 /2012 **LOTH** Loubna
 28/02 /2012 **CHAMPENOIS** Lucas
 01/03 /2012 **BOON** Noah
 01/03 /2012 **MASSIN** Lenny
 01/03 /2012 **CLAUSSE** Noéline
 03/03 /2012 **LEYS** Julie
 03/03 /2012 **BENFANTE** Théo et Eva
 03/03 /2012 **ADELMONT** Camille
 05/03 /2012 **CHAPELLE** Agathe
 08/03 /2012 **PERREAUX** Théo
 10/03 /2012 **LAMBOTTE** Nola
 13/03 /2012 **SONVEAU** Eloane
 13/03 /2012 **ANTOINE** Maxence
 20/03 /2012 **GOSSELIN** Gabriel
 22/03 /2012 **MIHALI DAVID** Trandafir
 27/03 /2012 **MEDEIROS DE SOUZA** Christelle
 29/03 /2012 **NIBUS EMILY** Rosaria
 02/04 /2012 **ABDELKADER** Maryam
 03/04 /2012 **JACQUET** Tiago
 04/04 /2012 **SILVA OLIVEIRA RENATA** Filipa
 05/04 /2012 **HAFFNER** Ruben
 10/04 /2012 **WELSCHEN** Justin

10/04 /2012 **RASTODER** Ninella
 10/04 /2012 **ROYER** Sam
 12/04 /2012 **MAAS** Sven
 13/04 /2012 **ONRAET** Yanis
 14/04 /2012 **BERTE** Shana
 14/04 /2012 **MATERNE** Kiara
 17/04 /2012 **LICK** Sarah
 17/04 /2012 **SAQUET** Matthew
 19/04 /2012 **EL HANCH** Imane
 21/04 /2012 **LEFÈVRE** Thibault
 22/04 /2012 **QUINTAS DA CRUZ** Filipa
 23/04 /2012 **FONTEIL** Louis
 25/04 /2012 **DABE** Adrianna
 26/04 /2012 **ROGAUME** Anaïs
 27/04 /2012 **CIARRONI** Savannah
 28/04 /2012 **GEUBEL** Eliza
 07/05 /2012 **FERNANDES GONÇALVES** Celso

MARIAGES

04/02/2012 : **BENFANTE** Fabrizio et **CALLEJON** Marie-France
 02/03/2012 : **DEROO** Fabian et **DE MATOS** Nathalie
 03/03/2012 : **PAULINO REYES** Eddy et **FERMIN FIGUEROE** Leticia
 10/03/2012 : **DJOROGBO** Doboué et **GOGO** Segui
 10/03/2012 : **CHAUWIN** Paul et **WIEDIG** Christelle
 07/04/2012 : **GIGI** Jean-Yves et **GRAZIANO** Amarande
 05/05/2012 : **SCHILTZ** Arnaud et **LAMBERT** Céline
 05/05/2012 : **INGLEBERT** Laurent et **WEYDERS** Brigitte
 11/05/2012 : **DISSON** Steve et **SOUSA CARDOSO** Stela
 12/05/2012 : **KOFFI** Kouadios et **NGO YEP** Nicole
 12/05/2012 : **TORELLI** Sandrino et **SCHEER** Nadège
 12/05/2012 : **ROMBALDI** Pierre et **DERNONCOURT** Ariane

DÉCÈS

25/01/2012 : **SANTILLI** Maria, veuve de **STATI** Costantino, 88 ans
 30/01/2012 : **LEGRAND** Jean, époux de **CORNEROTTE** Solange, 84 ans
 02/02/2012 : **ERAMO** Antonia, veuve de **MILANO** Filippo, 87 ans
 02/02/2012 : **WARNY** Odette, 84 ans
 07/02/2012 : **DEGLAIRE** Simone, veuve de **CRELOT** Jean, 88 ans
 07/02/2012 : **BILLO** Robert, époux de **HINQUE** Francine, 72 ans
 09/02/2012 : **MARLAIRE** René, époux de **GUILLAUME** Renée, 83 ans
 10/02/2012 : **ALOMÈNE** André, veuf de **HARMEL** Lilliane, 90 ans
 10/02/2012 : **SCHAACK** Yolande, 50 ans
 20/02/2012 : **STOFFEL** Jean-Marie, époux de **TOUL** Véronique, 55 ans
 16/02/2012 : **VENDERICK** Claire, épouse de **BAIKRICH** Robert, 78 ans, à Aubange
 19/02/2012 : **FRANTZ** Arnoul, veuf de **MARCHAL** Florence, 92 ans

19/02/2012 : **WALTZING** Paulette, veuve de **SPIERKEL** Alain, 64 ans
 20/02/2012 : **STOFFEL** Raymond, veuf de **CHOQUE** Gisèle, 65 ans
 22/02/2012 : **GASSANEROVA** Ida, veuve de **PIERRET** Sylvain, 88 ans
 25/02/2012 : **CREPIN** Ginette, veuve de **WEBER** Joseph, 72 ans
 25/02/2012 : **BOURDOUSCH** Armand, époux de **LIEGEOIS** Madeleine, 93 ans
 28/02/2012 : **LOUIS** Edouard, veuf de **DE BRESSING** Joséphine, 83 ans
 28/02/2012 : **ZACHARY** Sandro, 49 ans
 29/02/2012 : **FRÈRE** Lucien, veuf de **LAURENT** Jeanne, 86 ans
 29/02/2012 : **MASSART** Anne, épouse de **LÉONARD** Daniel, 69 ans,
 01/03/2012 : **GÉRARD** Michelle, épouse de **HANS** José, 67 ans
 03/03/2012 : **SCHROBLTGEN** Laure, épouse de **THIES** Marcel, 72 ans
 08/03/2012 : **VILLARD** Pierre, 69 ans
 10/03/2012 : **CLÉMENT** Daniel, 59 ans
 11/03/2012 : **MARCHAL** Joséphine, veuve de **CONRARD** Albert, 90 ans
 15/03/2012 : **DAVREUX** Anna, veuve de **GRÉVISSÉ** Marcel, 95 ans
 16/03/2012 : **DECKER** René, époux de **LOTHAIRE** Christiane, 65 ans
 17/03/2012 : **MOTELET** Dominique, 57 ans
 18/03/2012 : **NEUBERG** Mélina, épouse de **VANDERVEKEN** André, 63 ans
 19/03/2012 : **ANTZORN** Claude, 67 ans
 28/03/2012 : **SEIDEL** Lucie, veuve de **GÉRARD** Henri, 92 ans
 31/03/2012 : **BODELET** Julia, veuve de **NICOLAS** Jules, 87 ans
 02/04/2012 : **GEORGES** Marie-Thérèse, épouse de **HUBERT** Raymond, 80 ans
 03/04/2012 : **LANKOFSKI** Marie-Françoise, épouse de **HABAY** Eric, 29 ans
 07/04/2012 : **THIRY** Fernand, époux de **GIGI** Marie-Thérèse, 80 ans
 08/04/2012 : **HUBERTY** Albert, veuf de **FAUTRÉ** Josette
 15/04/2012 : **ROSMAN** Germain, 64 ans
 21/04/2012 : **GELHAY** Roland, époux de **SIMON** Germaine, 89 ans
 26/04/2012 : **KREUSCH** Roland, veuf de **JEANTY** Madeleine, 82 ans
 30/04/2012 : **MOLITOR** Jeannine, épouse de **HOFFELT** Roland, 73 ans
 03/05/2012 : **THILL** Pierre, époux de **WEIGEL** Lilianne, 83 ans
 07/05/2012 : **KRIER** Francine, veuve de **PRINTZ** Eloi, 59 ans
 09/05/2012 : **GUEBELS** Raymond, époux de **MORES** Marie, 86 ans
 10/05/2012 : **HOFFELT** Roland, veuf de **MOLITOR** Jeannine, 80 ans
 12/05/2012 : **HENTGEN** Gilbert, époux de **CLESSE** Arlette, 81 ans

